

O.F. 9 août 1969

LANGON-PORT-de-ROCHE, DIMANCHE 10 AOUT 1969 **FETE DES RETROUVAILLES**

NOCE BRETONNE - 150 COSTUMES

12 heures REPAS DE NOCE — PRIX : 12 F
Inscriptions jusqu'au 7 août chez MM. DIVET, DEBRAY,
MARCHAND à Langon

15 heures et 21 heures GRAND BAL
avec l'ensemble RAY - MARCEL (sous chapiteau CORDUAN)

O.F. 11 août 1969

LANGON en fête a célébré dimanche une noce bretonne 1910



Une partie de l'assistance à la messe en plein air.

Spectacle inédit, insolite même hier, à Langon. Le Comité des Fêtes avait mis sur pied une noce bretonne 1910 dans le cadre de la première fête des retrouvailles. Estivants, touristes,

tout le monde avait retenu cette journée dominicale pour assister aux cérémonies qui marqueront dans les annales de la commune.

Dans le bourg, les 150 costumés sont arrivés tôt pour aller chercher les Mariés du jour qui ont été conduits en grande pompe à la mairie où ils ont dit « oui » devant M. Renouard, député-maire, en présence de quatre témoins. La cérémonie prend ensuite un caractère religieux : la messe est dite en plein air à Port-de-Roche, par l'abbé Briand, recteur. L'accordéon des musiciens de Jean Evenou de Redon a remplacé l'harmonium.



La cérémonie du "mariage" à la mairie.



Les "mariés" et leurs invités devant la mairie

Un repas de noce réunit plusieurs centaines de convives. Un vrai repas de noce comme on en connaissait dans les campagnes il y a quelques années. L'ambiance de kermesse sourit aux participants. Dans l'après-midi, c'est un cortège haut en couleurs, dans des carrioles datant de plusieurs décades. Sur son passage, ce défilé typique est applaudi par des milliers de spectateurs massés le long de la route, sous le soleil. Joseph Laillé, le sonnou du jour, a

fait danser tous les Bretons de Langon au son de l'accordéon. Gavottes, ridées, polkas piquées valent bien un rafraîchissement à l'ombre des arbres qui bordent la Vilaine... Une journée, gaie, réussie.

- Quelques photos et diaporama -

O.F. 12 août 1969

DIMANCHE, A LANGON ON A SORTI « LES CARRIOLES DE GRAND-PAPA »

Une noce bretonne style 1910 :

tel était le thème choisi cette année par le Comité des fêtes de Langon, qui organisait dimanche sa première fête des Retrouvailles. Journée faste pour les visiteurs, entre 4.000 et 5.000 pour les amateurs de fourchette. Qu'importe, puisque le programme de cette belle manifestation s'est déroulé comme prévu. Il n'est pas dans notre intention d'entrer dans tous les détails. Nous retiendrons les principaux chapitres de ce programme coloré à plaisir.

Les mariés du jour.

A la mairie, M. Renouard, député-maire. a reçu les « mariés » du jour : Yvette Ablain et André Cassadou, que le « sonnou » Joseph Lailé et un groupe de 150 costumés bretons étaient allés chercher à leur domicile. Devant quatre témoins : Mmes Renouard et Debray, MM. Février, adjoint au maire et Divet. président du Comité des fêtes, il a célébré le mariage civil... à la mode 1910 et lu l'acte aux « nouveaux mariés » qui, après avoir répondu « oui », ont signé...

Surpris par cette cérémonie aussi originale qu'insolite, un méridional en vacances à Sixt-sur-Aff avec sa famille, demande d'une voix chantante : « C'est un vrai mariage ? ». On lui explique. Il sourit, son épouse aussi. Ses enfants ouvrent tout grands leurs yeux. Ils ne voient pas cela dans le Midi. Il a filmé toute la scène et rapportera ce souvenir de vacances qui en valent bien d'autres. Il n'est pas le seul d'ailleurs à fixer sur pellicule ce mariage du 10 août 1910... célébré... en 1969 et qui plus est, un dimanche. « Ça se faisait en ce temps-là », soulignera Mme Delanoë, secrétaire de mairie. Puis tous les couples, mariés en tête, se sont dirigés vers Port-de-Roche pour une messe en plein air.

La sortie des carioles

La réussite d'une fête résulte de l'effort de tous. Le président Divet avait mobilisé beaucoup de monde dimanche. On vit notamment au repas de « noce », servi dans les meilleures traditions des campagnes de notre région et arrosé de cidre, des chansons, des monologues du meilleur cru.

Le moment le plus original était sans aucun doute le défilé des groupes costumés dans les carioles de grand-papa, depuis longtemps remisées, mais toutes reluisantes

pour la circonstance, comme au temps où elles servaient pour les grandes cérémonies. Pourtant les reines de Langon, Mlles Jacqueline Brard, Marie-Claude Frangeul et Marie-Christine Leclerc ont préféré un vrai char tiré par les chevaux... vapeur d'un tracteur.



Pour les majestés de Langon : un vrai char.

Du bourg de Langon à Port-de-Roche, un défilé de plus de deux kilomètres, applaudi par des centaines de spectateurs ravis, et au premier rang desquels ont pris place M. Renouard, député ; M. Gauthier, maire de Guichen, et des maires des communes voisines. Quand le défilé se présentera dans la prairie ombragée, les musiciens de l'Accordéon-Club Reconnais feront place à Joseph Laillé et aux Bretons de Langon qui se distingueront dans des danses du terroir.

Tout l'après-midi, une fête champêtre entrecoupée d'entractes, permettra à chacun de se désaltérer et de savourer la galette-saucisse traditionnelle. « C'est impressionnant », dira dans la soirée un septuagénaire du pays, pendant qu'un autre de Massérac renchérra : « C'est à continuer, sinon, en s'en va à l'état sauvage (sic) ».

Ce n'est pas si sûr tout de même. En tout cas, avec le bal de la matinée et de la soirée, cette journée de réjouissances fait honneur à la commune de Langon et à ses organisateurs qui voudront faire mieux l'an prochain.

Marcel JOLY.